

96,9 milliards de dirhams de recettes générées à fin mai

Kawtar Tali
dmounadi@aujourd'hui.ma

Une légère résorption du déficit budgétaire a été observée au titre du 5^{ème} mois de l'année en cours. L'écart se serait réduit de 1,8 milliard de dirhams comparativement à la même période de l'année passée. A cet effet, le déficit du Trésor s'établit à fin mai autour de 21,6 milliards de dirhams contre 23,4 milliards de dirhams une année plus tôt. Le déficit enregistré à fin mai tient compte d'un solde positif de 9,3 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'État gérés de manière autonome (Segma). C'est ce que fait savoir la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son dernier bulletin des statistiques publiques. Parmi les faits marquants de ce mois, la TGR souligne une hausse d'environ 2,5 milliards de dirhams du montant global des remboursements de la TVA à l'intérieur et à l'importation. On relève dans ce sens un montant de 5,13 milliards de dirhams. Des remboursements qui comprennent également la part supportée par les collectivités territoriales.

Le mois de mai a été marqué par une hausse soutenue des recettes ordinaires brutes. Elles se sont appréciées de 8,2% passant en une année de 89,5 milliards de dirhams à 96,9 milliards de dirhams et ce sans tenir compte des versements en 2018 de 24 milliards de dirhams effectué à partir du compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe. La progression enregistrée résulte de la hausse de 9,3% des impôts directs et de 6,5% des impôts indirects au moment où les recettes non fiscales, les droits de douane ainsi que les droits d'enregistrement et de timbre ont affiché des baisses respectives de 75,5, 6,8 et 0,8%. Les recettes fiscales se sont ainsi chiffrées à 89,7 milliards de dirhams, en amélioration de 6,4%. Une évolution liée à la consolidation de 2,4% des recettes douanières et de 7,5% de la fiscalité domestique. En



revanche, les recettes non fiscales ont perdu à fin mai 22 milliards de dirhams de leur valeur. Elles se sont situées autour de 29,2 milliards de dirhams, en repli de 75,5%. Cette dépréciation résulte, selon la TGR, à la fois de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général et de la redevance gazoduc, le tout conjugué

La TVA domine la structure globale des recettes nettes du budget général à hauteur de 25,3%. L'impôt sur le revenu arrive en deuxième position avec une part de 21,4%, suivi de l'impôt sur les sociétés avec 18,1%.

à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette et des recettes de monopole. Le monopole et les participations ont en effet généré des recettes de l'ordre de 1,79 milliard de dirhams en amélioration de 484 millions de dirhams par rapport à la même période de l'année passée. En variation, cette hausse est évaluée à 36,9%. A cet effet, la conservation foncière a versé 750 millions de dirhams.

Les versements de Bank Al-Maghrib se sont établis à 598 millions de dirhams au moment où ceux de l'ANRT et de l'ONDA ont atteint respectivement les 150 millions de dirhams et 200 millions de dirhams. Il est à noter que la TVA domine la structure globale des recettes nettes du budget général et ce à hauteur de 25,3%. L'impôt sur le revenu arrive en

deuxième position avec une part de 21,4%, suivi de l'impôt sur les sociétés avec 18,1%. Notons que le taux de couverture des dépenses par les recettes ordinaires a été de 98,7% contre 121,9% l'année passée. Près de la moitié de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel. 31,7% ont été déboursées en dépenses de matériel. De même, 12,5% des recettes ont couvert les intérêts de la dette et 7% les émissions de la compensation. Les dépenses ordinaires émises ont augmenté de 5,3%. Les engagements ont représenté 49% du taux global, soit 251 milliards de dirhams. Le taux d'émission sur engagements s'est pour sa part légèrement régressé passant en une année de 75 à 74%.